



Antenne Médicale de Prévention du Dopage (AMPD) Languedoc-Roussillon



Des compléments alimentaires américains contiennent un stimulant interdit en compétition Novembre 2013

La FDA vient de révéler que des tests sur 21 compléments alimentaires ont montré que 9 d'entre eux contenaient une substance amphétaminique d'origine non naturelle: la beta-methylphenethylamine

Tous les compléments contenaient un extrait d'une plante, l'acacia rigidula, une plante originaire du Texas et du Mexique. Or cette plante ne contient pas la substance amphétaminique à l'état naturel. Ils ont donc été volontairement corrompus par l'ajout de la molécule de synthèse.

Les compléments, - qui ne sont pas nommés par la FDA-, alléguaient des effets de type: perte de poids, booster d'énergie, amélioration de l'humeur.

Par ailleurs un complément alimentaire nommé CRAZE s'est révélé récemment contenir également une substance de type amphétaminique: [reported finding a methamphetamine-like compound](#) .

Or la FDA qui connaît les résultats de ces études depuis que les scientifiques ont soumis leur article à la revue, n'a publié aucune alerte à ce sujet.

La marque **Several Hi-Tech** compléments commercialise des compléments contenant acacia rigidula, auprès des autres fabricants de compléments et sous leur propre marque

(7 des 9 suppléments concernés portaient la même signature chimique caractéristique de la marque) selon USA TODAY.

La société **iForce Nutrition**, dans son produit **Dexaprine XR**, présente également la plante acacia rigidula et a été l'objet d'une alerte de la part des autorités sanitaires des Pays Bas: [safety warnings from Dutch health officials](#).

Un athlète a été sanctionné en Mai 2012 par la fédération internationale de Canoë lors d'une compétition qualificative pour les JO de Londres, après la détection de beta-methylphenethylamine dans ses urines.

Il faut donc retenir en conclusion, que certains fabricants de compléments alimentaires prétendument naturels corrompent leurs produits avec des substances de synthèse, non déclarées, et **non évaluées sur le plan de la santé**.

Ces substances peuvent être interdites par la réglementation anti dopage, comme c'est le cas ici.

Un compétiteur se gardera a priori de tout complément prétendant contenir la plante **acacia rigidula** et vantant des effets sur le poids, le tonus et la vitalité...

...Et nous contactera pour plus d'information sur le produit.

Référence:

[Journal of Pharmaceutical and Biomedical Analysis](#).

Pour nous contacter

**Antenne Médicale de Prévention du Dopage du Languedoc
Roussillon**

Dr Claire Condemine-Piron

Téléphone 04.67.33.22.73

ampld34@chu-montpellier.fr

<http://www.chu-montpellier.fr/ampd>

Abonnez vous gratuitement à notre newsletter mensuelle:

ampld34@chu-montpellier.fr

<http://www.chu-montpellier.fr/ampd>

Rédaction : Dr Claire Condemine-Piron AMPD Languedoc Roussillon

<http://www.chu-montpellier.fr/ampd/> Téléphone :04.67.33.22.73

Ampld34@chu-montpellier.fr